

**UN TOAST PROPOSÉ PAR LE
PRÉSIDENT KINSELLA À UN DÎNER OFFERT
PAR LE PRÉSIDENT DU SÉNAT DE POLOGNE**

Votre Excellence, M. le Président Borusewicz, honorables sénateurs, mesdames et messieurs,
Czesc (Chesh),

Veillez vous joindre à moi pour porter ce toast à la santé de nos hôtes. Votre généreuse hospitalité a fait que nous nous sommes tout de suite sentis chez nous.

M. le Président Borusewicz, permettez-nous de vous remercier en particulier pour ce merveilleux repas. Pour ma part, j'apprécie toujours la possibilité d'échanger avec un autre président d'assemblée parlementaire. Votre longue expérience comme défenseur de la démocratie et comme parlementaire est pour nous tous une inspiration.

Un des buts de notre visite ici est de mieux comprendre la Pologne. Les Canadiens seront peut-être surpris d'apprendre que l'histoire constitutionnelle de la Pologne remonte à plusieurs centaines d'années. De fait, la constitution ratifiée par le Commonwealth de Pologne-Lituanie, en 1791, a été la première constitution écrite de l'Europe. Vos institutions modernes sont un monument à votre foi dans la liberté et la démocratie.

Depuis que je suis devenu Président du Sénat canadien, j'ai pu constater l'importance des échanges d'idées avec d'autres parlementaires. Nos traditions parlementaires remontent à plus de 140 ans et nous sommes toujours désireux de partager les fruits de cette longue histoire. D'un autre côté, il serait arrogant de penser que nous n'avons rien à apprendre des autres parlements.

Une de nos sénatrices – l'honorable Mira Spivak – est née en Pologne.

Les parlementaires ont beaucoup à apporter en ce qui concerne l'échange d'informations entre nos pays. Les sénateurs canadiens témoignent de la diversité du Canada car ils représentent les différentes régions de notre vaste pays et proviennent de nombreux milieux ethniques ainsi que d'un large éventail de disciplines professionnelles. Ils ont beaucoup d'expérience dans leur domaine respectif ou dans la vie publique.

Au Canada, en plus de se pencher sur les textes de loi, nos comités sénatoriaux étudient souvent des questions importantes. Par exemple, notre Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie vient de publier des études d'importance majeure sur l'état du système de santé au Canada; elles sont considérées comme des contributions importantes au processus de réforme du système de santé et ont déjà fait l'objet d'un débat et de commentaires à l'échelle du pays. Parallèlement, notre Comité de la sécurité nationale et de la défense a préparé

un certain nombre de rapports dans le cadre de son étude permanente de la politique de sécurité nationale du pays. Encore une fois, ces rapports ont fait l'objet d'observations et de discussions dans les médias du pays. Dans le cadre de notre visite ici, nous aurons l'occasion d'examiner la façon dont fonctionnent vos comités.

Il importe pour nos parlementaires de se comprendre mutuellement car le Canada et la Pologne partagent bon nombre de buts identiques. À cette fin, nos parlementaires coopèrent au sein d'organisations comme l'Association parlementaire Canada-Europe, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et l'Union interparlementaire. Le Parlement du Canada compte également le Groupe d'amitié Canada-Pologne.

Le Canada a toujours cru qu'une telle coopération internationale pouvait contribuer dans une large mesure à la stabilité du monde.

C'est pourquoi les engagements à long terme – non seulement par le truchement d'organismes internationaux, mais également au niveau bilatéral – sont si importants. Dans le cas de nos deux pays, ce processus est renforcé par le fait qu'un grand nombre de Canadiens sont d'ascendance polonaise et que beaucoup d'entre eux sont demeurés en contact avec leur terre d'origine.

Notre visite ici témoigne de la longue amitié du Canada avec la Pologne. Nous vivons dans un monde où les communications circulent rapidement et où l'information est apparemment illimitée, mais rien ne peut remplacer la valeur des contacts personnels. Les conversations que nous aurons – officielles et officieuses – joueront un grand rôle pour ce qui est de consolider une relation fructueuse et productive.

M. le Président Borusewicz, au nom de mes collègues, permettez-moi de vous remercier à nouveau pour votre généreuse hospitalité. Il nous tarde de vous revoir bientôt.

Dziękuję bardzo (Zhe-koo'-yay bahrd'-zoh)